

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 131 (1951)

Vereinsnachrichten: Komitee Steiner-Schläfli

Autor: Kollros, Louis / Burckhardt, J.J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Am 21. Juli wird die Einweihungsfeier stattfinden. An diesem Tage wird auch der Stiftungsrat seine ordentliche Sitzung abhalten und dabei Gelegenheit haben, das neue Institut zu besichtigen.

Der Delegierte der S.N.G. im Stiftungsrat: *Alfred Kreis*

12. Komitee Steiner-Schläfli

Im Berichtsjahr wurde ein Teil des zweiten Bandes der «Gesammelten mathematischen Abhandlungen» von Ludwig Schläfli gesetzt und korrigiert.

Der Präsident: *Louis Kollros*

Der Generalredaktor: *J. J. Burckhardt*

13. Parc National Suisse

Commission fédérale du Parc national

Diverses mutations sont intervenues dans la commission à la fin de 1950. M. Marius Petitmermet, ancien inspecteur général des forêts, président depuis 1923, atteint par la limite d'âge, a dû se retirer; la commission lui a exprimé sa reconnaissance pour son infatigable activité et pour son dévouement à la cause du Parc national. Le Conseil fédéral a désigné son successeur en la personne du Dr Ernst Hess, inspecteur général des forêts, qui présidera dès maintenant la commission. Le Conseil fédéral a également nommé le Dr Paul Haefelin, député au Conseil des Etats, en remplacement du Dr Paul Altwegg, membre depuis 1930, tandis que le soussigné était appelé par la Société helvétique des sciences naturelles à la succession du prof. Ed. Handschin, démissionnaire. A la fin de l'année, nous avons également enregistré la démission de M. Romedi Reinalter, garde au Parc, après plus de trente ans de loyaux services.

La question du Spöl n'a malheureusement pas encore été réglée. Les 12 et 13 juillet, cinq conseillers fédéraux ont visité le Parc, et l'on a pu leur montrer l'absolue nécessité de maintenir la région à l'abri de toute entreprise humaine. L'on ose espérer que cette prise de contact aura d'heureux effets sur la décision que doit prendre le Conseil fédéral malgré l'intense propagande que font les promoteurs de l'usine électrique.

Le blockhaus de Cluozza, agrandi et amélioré selon les décisions prises en 1949, a été inauguré officiellement le 22 août. Des remerciements ont été exprimés à la Ligue suisse pour la protection de la nature, qui a financé les travaux grâce auxquels 70 personnes peuvent maintenant coucher dans le blockhaus. Le résultat de cet agrandissement ne s'est pas fait attendre, puisque l'on a enregistré en 1950 le maximum de nuitées, soit 1310.

Deux Italiens, surpris en train de braconner dans la région de Punt dal Gall par un garde-frontière, ont été sévèrement punis. Il serait bien désirable qu'un district franc soit institué en Italie, le long de la frontière du Parc.